

POLITIQUE CULTURELLE DE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA

TROISIÈME PLAN D'ACTION 2009-2011

Dépôt au Conseil des maires
de la MRC de Nicolet-Yamaska
Le 21 mai 2009

Table des matières

PRÉSENTATION	5
COMPOSITION DU COMITÉ DU TROISIÈME PLAN D'ACTION.....	7
<i>Comité du Troisième plan d'action</i>	7
TABLEAUX RÉCAPITULATIFS	9
Tableau triennal du plan d'action complet.....	11
AN 1	12
AN 2.....	13
AN 3.....	14
24 ACTIONS POUR ENCOURAGER, STIMULER ET DYNAMISER LE MILIEU.....	15
<i>Secteur général</i>	17
Animation et concertation du milieu culturel	17
Catalogue de produits et services culturels locaux	19
Fonds de développement culturel	21
Gal' Art	23
Mur des Arts	25
Partenaire de la vitalité et du développement culturel centricois	27
Politique culturelle et plan d'action	29
Salon de la culture.....	31
Soutien au démarrage d'entreprises culturelles	33
Rencontres éclairs	35
<i>Secteur Arts de la scène</i>	37
Soutien au fonctionnement du Théâtre Belcourt	37
<i>Secteur Arts Visuels – Artisanat – Métiers d'art</i>	39
Banque d'images.....	39
Calendriers	41
<i>Secteur Histoire – Patrimoine – Muséologie</i>	43
Portraits historiques	43
Club des propriétaires de maisons anciennes.....	45
Outils de sauvegarde du patrimoine bâti.....	47
Partenariat avec le diocèse de Nicolet	49
Prix de reconnaissance en patrimoine bâti.....	51
<i>Secteur Lettres – Communications – Bibliothèques</i>	53
Radio communautaire CKBN.....	53
Feuille culturelle	55
Rendez-vous Nicolet-Yamaska.....	57
Bibliothèques publiques attrayantes	59
Projet-pilote de mise aux normes des bibliothèques municipales	63
RAPPEL DES AXES ET ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA	65
Principes directeurs.....	67
Axes d'intervention de la politique culturelle.....	67
Orientations de la politique culturelle.....	67

Présentation

Comme président de la Table sectorielle Culture de la MRC de Nicolet-Yamaska, je peux témoigner des effets bénéfiques des efforts consacrés au développement culturel par le Conseil des maires depuis les dernières années. Je parle en connaissance de cause puisque mon travail et ma fonction me placent dans une situation privilégiée pour observer notre milieu culturel, en prendre le pouls et mesurer sa progression. Si nous devons faire un bilan des dix dernières années en matière de culture sur le territoire de Nicolet-Yamaska, les résultats seraient probants et cela, pour une grande part grâce aux efforts et aux gestes posés par la MRC.

Dans Nicolet-Yamaska, nous en sommes déjà au troisième plan d'action, preuve s'il en faut, du souci et de la préoccupation constante de nos élus envers leur milieu culturel. En 2008, le Conseil des maires mandatait la Table sectorielle Culture pour la préparation d'une proposition pour ce troisième plan d'action. La Table s'est donc dès lors constituée en comité de travail et mise à l'ouvrage. J'en profite d'ailleurs pour souligner le dévouement et l'enthousiasme communicatif des gens qui ont travaillé avec moi à ce projet. Merci à mesdames Julie Courchesne, Geneviève Duval, Marjolaine Lachapelle, Lise Laforce, Marie Pelletier, Marthe Taillon de même qu'à monsieur Jean-François Royal.

Mes collègues se joignent à moi pour vous inviter à prendre connaissance de ce projet de plan d'action que nous espérons favorable à la poursuite du développement de notre milieu et de la mise en valeur de notre patrimoine. Un projet qui vise à soutenir les efforts du Conseil des maires dans l'application de la politique culturelle de Nicolet-Yamaska pour développer et enrichir le milieu de vie des résidents du territoire.

Riche d'histoire et de patrimoine, porteuse de la créativité de nos artistes et artisans, soutien au dynamisme de nos organisations culturelles, de nos bénévoles et de notre population, la MRC de Nicolet-Yamaska est un milieu de vie privilégié qui donne SA place à la culture. Pour cela, nous vous sommes reconnaissants car vous contribuez au maintien de nos emplois et à la diversification de notre économie locale. Nous ne répéterons jamais assez aux instances décisionnelles à quel point leur confiance et leur participation sont importantes, voire décisives dans le domaine de la culture. Se sentir appuyé, pris au sérieux et considéré comme un partenaire dans un projet commun de développement et d'amélioration des conditions de vie d'un territoire donne une incroyable impulsion aux artistes, techniciens, administrateurs, bénévoles, salariés, créateurs, bref à tous ceux qui produisent de la culture chez nous. Merci de croire à VOTRE culture.



Mario Courchesne, Président

Table sectorielle Culture de la MRC de Nicolet-Yamaska
Comité du troisième plan d'action

COMPOSITION DU COMITÉ DU TROISIÈME PLAN D'ACTION

COMITÉ DU TROISIÈME PLAN D'ACTION

M. Mario Courchesne, président de la Table sectorielle Culture de la MRC

M^{me} Julie Courchesne, Littérature

M^{me} Geneviève Duval, Corporation de développement culturel de Nicolet

M^{me} Marjolaine Lachapelle, Coopérative de services aux artistes du Bas-Saint-François

M^{me} Lise Laforce, Corporation Les Amis du Théâtre Belcourt

M^{me} Marie Pelletier, Archives du Séminaire de Nicolet

M. Jean-François Royal, Musée des religions

M^{me} Marthe Taillon, MRC et CLD de Nicolet-Yamaska

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

Tableau triennal du plan d'action complet

	Actions	MRC	CLD	MCCCF	Autres	Total
1.	Animation et concertation du milieu culturel (p.17)					0 \$
2.	Catalogue de produits et services culturels locaux (p.19)		4 250 \$	4 250 \$	4 000 \$	12 500 \$
3.	Fonds du développement culturel de Nicolet-Yamaska (p.21)	7 500 \$	8 550 \$	15 900 \$		31 950 \$
4.	Gal'Art (p.23)	800 \$				800 \$
5.	Mur des arts (p.25)	1 225 \$				1 225 \$
6.	Partenaire de la vitalité et du développement culturel centricois (p.27)					0 \$
7.	Politique culturelle et plan d'action (p.29)		5 000 \$	5 000 \$		10 000 \$
8.	Salon de la culture (p.31)	500 \$				500 \$
9.	Soutien au démarrage d'entreprises culturelles (p.33)					0 \$
10.	Rencontres éclairs (p.35)	700 \$	3 500 \$	3 500 \$	300 \$	8 000 \$
11.	Soutien au fonctionnement du Théâtre Belcourt (p.37)	30 000 \$		85 800 \$	70 500 \$	186 300 \$
12.	Banque d'images (p.39)					0 \$
13.	Calendriers (p.41)	7 500 \$		7 500 \$		15 000 \$
14.	Portraits historiques (p.43)	8 000 \$		8 000 \$	1 000 \$	17 000 \$
15.	Club des propriétaires de maisons anciennes (p.45)	1 200 \$		5 400 \$	4 500 \$	11 100 \$
16.	Outils de sauvegarde du patrimoine bâti (p.47)	100 \$				100 \$
17.	Partenariat avec le diocèse de Nicolet (p.49)					0 \$
18.	Prix de reconnaissance en patrimoine bâti (p.51)		1 000 \$	3 000 \$	2 000 \$	6 000 \$
19.	Radio communautaire CKBN (p.53)					0 \$
20.	Feuille culturelle (p.55)					0 \$
21.	Rendez-vous Nicolet-Yamaska (p.57)	9 000 \$				9 000 \$
22.	Bibliothèques publiques attrayantes (p.59)	38 250 \$		38 250 \$		76 500 \$
23.	Projet-pilote de mise aux normes des bibliothèques municipales (p.63)			1 900 000 \$	1 900 000 \$	3 800 000 \$
	TOTAL TRIENNAL	104 775 \$	22 300 \$	2 076 600 \$	1 982 300 \$	4 185 975 \$

AN 1

	Actions	MRC	CLD	MCCCF	Autres	Total
1.	Animation et concertation du milieu culturel (p.17)					0 \$
2.	Catalogue de produits et services culturels locaux (p.19)		4 250 \$	4 250 \$	4 000 \$	12 500 \$
3.	Fonds du développement culturel de Nicolet-Yamaska (p.21)	2 500 \$	2 850 \$	5 300 \$		10 650 \$
5.	Mur des arts (p.25)	75 \$				75 \$
6.	Partenaire de la vitalité et du développement culturel centricois (p.27)					0 \$
8.	Salon de la culture (p.31)					0 \$
9.	Soutien au démarrage d'entreprises culturelles (p.33)					0 \$
11.	Soutien au fonctionnement du Théâtre Belcourt (p.37)	10 000 \$		28 600 \$	23 500 \$	62 100 \$
12.	Banque d'images (p.39)					0 \$
13.	Calendriers (p.41)	2 000 \$		2 000 \$		4 000 \$
14.	Portraits historiques (p.43)					0 \$
15.	Club des propriétaires de maisons anciennes (p.45)	400 \$		1 800 \$	1 500 \$	3 700 \$
17.	Partenariat avec le diocèse de Nicolet (p.49)					0 \$
18.	Prix de reconnaissance en patrimoine bâti (p.51)					0 \$
19.	Radio communautaire CKBN (p.53)					0 \$
20.	Feuille culturelle (p.55)					0 \$
21.	Rendez-vous Nicolet-Yamaska (p.57)	3 000 \$				3 000 \$
22.	Bibliothèques publiques attrayantes (p.59)	12 750 \$		12 750 \$		25 500 \$
23.	Projet-pilote de mise aux normes des bibliothèques municipales (p.63)			633 333 \$	633 333 \$	1 266 666 \$
	TOTAL TRIENNAL	30 725 \$	7 100 \$	688 033 \$	662 333 \$	1 388 191 \$

AN 2

	Actions	MRC	CLD	MCCCF	Autres	Total
1.	Animation et concertation du milieu culturel (p.17)					0 \$
2.	Catalogue de produits et services culturels locaux (p.19)					0 \$
3.	Fonds du développement culturel de Nicolet-Yamaska (p.21)	2 500 \$	2 850 \$	5 300 \$		10 650 \$
4.	Gal'Art (p.23)					0 \$
5.	Mur des arts (p.25)	575 \$				575 \$
6.	Partenaire de la vitalité et du développement culturel centricois (p.27)					0 \$
7.	Politique culturelle et plan d'action (p.29)					0 \$
8.	Salon de la culture (p.31)	500 \$				500 \$
9.	Soutien au démarrage d'entreprises culturelles (p.33)					0 \$
10.	Rencontres éclairs culturels (p.35)					0 \$
11.	Soutien au fonctionnement du Théâtre Belcourt (p.37)	10 000 \$		28 600 \$	23 500 \$	62 100 \$
12.	Banque d'images (p.39)					0 \$
13.	Calendriers (p.41)	2 500 \$		2 500 \$		5 000 \$
14.	Portraits historiques (p.43)	4 000 \$		4 000 \$	500 \$	8 500 \$
15.	Club des propriétaires de maisons anciennes (p.45)	400 \$		1 800 \$	1 500 \$	3 700 \$
16.	Outils de sauvegarde du patrimoine bâti (p.47)	100 \$				100 \$
17.	Partenariat avec le diocèse de Nicolet (p.49)					0 \$
18.	Prix de reconnaissance en patrimoine bâti (p.51)		1 000 \$	3 000 \$	2 000 \$	6 000 \$
19.	Radio communautaire CKBN (p.53)					0 \$
20.	Feuille culturelle (p.55)					0 \$
21.	Rendez-vous Nicolet-Yamaska (p.57)	3 000 \$				3 000 \$
22.	Bibliothèques publiques attrayantes (p.59)	12 750 \$		12 750 \$		25 500 \$
23.	Projet-pilote de mise aux normes des bibliothèques municipales (p.63)			633 333 \$	633 333 \$	1 266 666 \$
	TOTAL TRIENNAL	36 325 \$	3 850 \$	691 283 \$	660 833 \$	1 392 291 \$

AN 3

	Actions	MRC	CLD	MCCQ	Autres	Total
1.	Animation et concertation du milieu culturel (p.17)					0 \$
2.	Catalogue de produits et services culturels locaux (p.19)					0 \$
3.	Fonds du développement culturel de Nicolet-Yamaska (p.21)	2 500 \$	2 850 \$	5 300 \$		10 650 \$
4.	Gal'Art (p.23)	800 \$				800 \$
5.	Mur des arts (p.25)	575 \$				575 \$
6.	Partenaire de la vitalité et du développement culturel centricois (p.27)					0 \$
7.	Politique culturelle et plan d'action (p.29)		5 000 \$	5 000 \$		10 000 \$
8.	Salon de la culture (p.31)					0 \$
9.	Soutien au démarrage d'entreprises culturelles (p.33)					0 \$
10.	Rencontres éclairs culturels (p.35)	700 \$	3 500 \$	3 500 \$	300 \$	8 000 \$
11.	Soutien au fonctionnement du Théâtre Belcourt (p.37)	10 000 \$		28 600 \$	23 500 \$	62 100 \$
12.	Banque d'images (p.39)					0 \$
13.	Calendriers (p.41)	3 000 \$		3 000 \$		6 000 \$
14.	Portraits historiques (p.43)	4 000 \$		4 000 \$	500 \$	8 500 \$
15.	Club des propriétaires de maisons anciennes (p.45)	400 \$		1 800 \$	1 500 \$	3 700 \$
17.	Partenariat avec le diocèse de Nicolet (p.49)					0 \$
18.	Prix de reconnaissance en patrimoine bâti (p.51)					0 \$
19.	Radio communautaire CKBN (p.53)					0 \$
20.	Feuille culturelle (p.55)					0 \$
21.	Rendez-vous Nicolet-Yamaska (p.57)	3 000 \$				3 000 \$
22.	Bibliothèques publiques attrayantes (p.59)	12 750 \$		12 750 \$		25 500 \$
23.	Projet-pilote de mise aux normes des bibliothèques municipales (p.63)			633 333 \$	633 333 \$	1 266 666 \$
	TOTAL TRIENNAL	37 725 \$	11 350 \$	697 283 \$	659 133 \$	1 405 491 \$

**24 ACTIONS POUR ENCOURAGER,
STIMULER ET DYNAMISER
LE MILIEU**

Secteur général

Action 1

Animation et concertation du milieu culturel

Description

Participer à l'animation et à la concertation du milieu culturel de la MRC de Nicolet-Yamaska, notamment par un soutien technique auprès de la Table sectorielle Culture de la MRC et du Carrefour Culture, Loisir et Tourisme.

Objectifs

- Susciter la concertation entre les intervenants culturels du territoire.
- Doter le territoire de structures efficaces adaptées aux besoins de la MRC et du Centre local de développement (CLD).
- Offrir une tribune d'échanges entre les élus, les administrateurs du CLD et le milieu culturel de Nicolet-Yamaska.
- Positionner la culture parmi les secteurs d'intérêt liés au développement global du territoire.
- Soutenir et dynamiser le milieu culturel.

Destinataire du projet

Le milieu culturel de la MRC.

Bénéficiaires du projet

La MRC et le CLD de Nicolet-Yamaska de même que l'ensemble du milieu culturel.

Échéanciers

Le projet s'inscrit dans les trois années du plan d'action de la manière suivante :

- | | |
|------|---|
| An 1 | Assurer le secrétariat et la logistique d'organisation pour les rencontres de la Table sectorielle Culture et du Carrefour Culture, Loisir et Tourisme.
Participer au suivi des actions générées par ces rencontres. |
| An 2 | Assurer le secrétariat et la logistique d'organisation pour les rencontres de la Table sectorielle Culture et du Carrefour Culture, Loisir et Tourisme.
Participer au suivi des actions générées par ces rencontres. |
| An 3 | Assurer le secrétariat et la logistique d'organisation pour les rencontres de la Table sectorielle Culture et du Carrefour Culture, Loisir et Tourisme.
Participer au suivi des actions générées par ces rencontres. |

Prévisions budgétaires

Aucun montant n'est prévu pour la réalisation de cette action. Cependant, selon les projets qui pourraient en découler et selon la disponibilité des budgets, des sommes pourront éventuellement être accordées par la MRC et ses partenaires en cours de déroulement.

Partenaires potentiels

Outre l'apport financier, la réalisation de cette action dépend aussi de la contribution en temps ou en services de nos partenaires dans le développement culturel du territoire.

- CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska
- Table sectorielle Culture
- Carrefour Culture, Loisir et Tourisme

Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

Axes correspondants :

- Consolider et compléter les structures et équipements culturels du territoire.
- Promouvoir les arts et la culture.

Secteur général

Action 2

Catalogue de produits et services culturels locaux

Description

Préparation et diffusion d'un outil de promotion d'œuvres des artistes et artisans de Nicolet-Yamaska de même que des services culturels offerts par différents intervenants culturels du territoire afin d'encourager l'achat local de ces produits et services auprès des entreprises et organismes de la région.

Objectifs

- Encourager le milieu culturel de Nicolet-Yamaska à participer plus activement à l'économie du territoire.
- Aider les artistes et artisans à développer de nouvelles clientèles.
- Faire connaître les produits et services culturels offerts par les gens d'ici.
- Encourager le milieu des affaires à privilégier l'achat de produits et services culturels locaux pour répondre à leurs différents besoins.
- Participer à l'accroissement de l'autonomie financière des artistes et artisans de la MRC.
- Offrir une tribune d'échanges entre acheteurs et concepteurs.
- Encourager le milieu culturel à participer à l'économie du territoire.

Destinataires du projet

Le milieu des affaires et le milieu institutionnel de la région.

Bénéficiaires du projet

Les artistes et artisans du territoire.

Échéanciers

Le projet s'inscrit dans les trois années du plan d'action de la manière suivante :

- | | |
|------|--|
| An 1 | Élaboration du concept de présentation et de pages types.
Préparation de la stratégie de distribution et de mise en marché.
Recherche du financement complémentaire.
Recrutement des artistes, artisans et regroupements intéressés.
Conception graphique de la version papier du catalogue.
Distribution et promotion. |
| An 2 | Relance promotionnelle de la version papier du catalogue.
Mise à jour du contenu pour la conception d'une version électronique du catalogue.
Lancement et promotion de la nouvelle version. |
| An 3 | Mise à jour du contenu de la version électronique et relance promotionnelle. |

Prévisions budgétaires

Financement				
	An 1	An 2	An 3	Total
MRC				
MCCCF	4 250 \$			4 250 \$
CLD	4 250 \$			4 250 \$
Participants	3 000 \$			3 000 \$
Commandite	1 000 \$			1 000 \$
Total	12 500 \$	0 \$	0 \$	12 500 \$

Utilisation des fonds				
	An 1	An 2	An 3	Total
Recherche et conception				0 \$
Graphisme et impression	5 400 \$	3 400 \$		8 800 \$
Publicité et promotion	1 500 \$	1 500 \$	200 \$	3 200 \$
Hébergement et nom de domaine		500 \$		500 \$
Total	6 900 \$	5 400 \$	200 \$	12 500 \$

Partenaires potentiels

Outre l'apport financier, la réalisation de cette action dépend aussi de la contribution en temps ou en services de nos partenaires dans le développement culturel du territoire.

- CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska
- Ministère de la Culture et des Communications
- Artistes et artisans concernés
- Organismes, groupes et institutions culturelles du territoire
- Entreprises de services culturels concernées.

Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

Axes correspondants :

- Permettre aux citoyens un plus grand accès à la culture tout en portant une attention particulière aux jeunes.
- Promouvoir les arts et la culture.

Orientations correspondantes :

- Participer à faire connaître et promouvoir l'art auprès de la population.
- Participer à mettre en valeur et faire connaître la production des professionnels et amateurs en arts de la scène, en arts visuels et en métiers d'art du territoire.
- Faciliter la diffusion du travail des artistes et artisans du territoire.
- Soutenir et faciliter le développement et l'installation de l'entrepreneuriat culturel sur l'ensemble du territoire.

Secteur général

Action 3

Fonds de développement culturel

Description

Afin de soutenir les différents acteurs du milieu culturel dans leurs initiatives et assurer un certain dynamisme du milieu, un Fonds de développement culturel sera constitué.

Objectifs

- Doter le territoire d'une enveloppe spécifiquement réservée aux activités culturelles.
- Encourager le milieu culturel de Nicolet-Yamaska à participer plus activement à l'économie du territoire.
- Participer à l'accroissement de l'autonomie financière des partenaires culturels du territoire.
- Soutenir les efforts individuels ou collectifs en matière de développement culturel.
- Contribuer à la diffusion du travail de nos créateurs.
- Mettre en valeur le milieu culturel de Nicolet-Yamaska et l'excellence des artistes et artisans du territoire.
- Contribuer au dynamisme et à la vitalité du milieu pour les rendre plus attrayants.
- Contribuer à la mise en valeur du patrimoine de Nicolet-Yamaska.
- Favoriser l'accès à la culture pour tous les citoyens du territoire.
- Familiariser les partenaires culturels du territoire aux différentes démarches nécessaires à une demande de soutien financier.

Destinataire du projet

Le milieu culturel de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Bénéficiaire du projet

L'ensemble des citoyens de Nicolet-Yamaska de même que le milieu culturel de la MRC.

Échéanciers

Le projet s'inscrit dans les trois années du plan d'action de la manière suivante :

- An 1 Mise en place des différents règlements et préparation de la promotion du Fonds.
Première sélection de projets.
- An 2 Sélection de projets.
- An 3 Sélection de projets.

Prévisions budgétaires

Financement				
	An 1	An 2	An 3	Total
MRC	2 500 \$	2 500 \$	2 500 \$	7 500 \$
CLD	2 850 \$	2 850 \$	2 850 \$	8 550 \$
MCCCCF	5 300 \$	5 300 \$	5 300 \$	15 900 \$
Total	10 650 \$	10 650 \$	10 650 \$	31 950 \$

Utilisation des fonds				
	An 1	An 2	An 3	Total
Subventions	10 650 \$	10 650 \$	10 650 \$	31 950 \$
Total	10 650 \$	10 650 \$	10 650 \$	31 950 \$

Partenaires potentiels

Outre l'apport financier, la réalisation de cette action dépend aussi de la contribution en temps ou en services de nos partenaires dans le développement culturel du territoire.

- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine du Québec
- Table sectorielle Culture de la MRC de Nicolet-Yamaska
- Corporation de développement culturel de Nicolet

Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

Axes correspondants :

- Veiller à ce qu'il y ait sur tout le territoire une répartition judicieuse des initiatives culturelles.
- Permettre aux citoyens un plus grand accès à la culture.
- Promouvoir les arts et la culture.
- Protéger, préserver et mettre en valeur le patrimoine du territoire quel qu'il soit.

Orientations correspondantes :

- Participer à faire connaître et promouvoir l'art auprès de la population.
- Participer à mettre en valeur et faire connaître la production des professionnels et amateurs en arts de la scène, arts visuels, métiers d'art et lettres du territoire.
- Soutenir les efforts de protection et de conservation du patrimoine sur le territoire.
- Veiller à sauvegarder le savoir-faire et le savoir-être des gens du territoire.
- Soutenir la mise en valeur du patrimoine sous toutes ses formes.

Secteur général

Action 4

Gal'Art

Description

La MRC de Nicolet-Yamaska recevra la huitième édition du gala hommage au milieu culturel centricois, le Gal'Art, à l'automne 2011. Cet évènement, organisé annuellement par le Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec, se déroule à chaque année dans une MRC différente et permet ainsi de mettre en valeur plus particulièrement le milieu culturel de la MRC hôte.

Objectifs

- Mettre en valeur le milieu culturel de Nicolet-Yamaska et l'excellence des artistes et artisans du territoire.
- Contribuer au rayonnement régional de la MRC de Nicolet-Yamaska.
- Maintenir le soutien de la MRC de Nicolet-Yamaska dans le développement culturel régional.

Destinataires du projet

Le milieu culturel du Centre-du-Québec et plus spécifiquement celui de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Bénéficiaires du projet

Le milieu culturel du Centre-du-Québec et plus spécifiquement celui de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Échéanciers

Le projet s'inscrit dans les trois années du plan d'action de la manière suivante :

An 2 Participation active au comité de la huitième édition du Gal'Art par l'élaboration d'un concept de présentation et la recherche de financement complémentaire.

An 3 Tenue du huitième Gal'Art.
Participation active au comité post-mortem de l'évènement.

Prévisions budgétaires

Financement			
	An 2	An 3	Total
MRC		800 \$	800 \$
Total	0 \$	800 \$	800 \$

Utilisation des fonds			
	An 2	An 3	Total
Vin d'honneur		800 \$	800 \$
Total	0 \$	800 \$	800 \$

Partenaires potentiels

Outre l'apport financier, la réalisation de cette action dépend aussi de la contribution en temps ou en services de nos partenaires dans le développement culturel du territoire.

- Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec
- Table sectorielle Culture de la MRC de Nicolet-Yamaska
- Artistes et artisans concernés
- Organismes, groupes et institutions culturelles du territoire concernés
- Entreprises de services culturels concernées
- Médias couvrant le territoire

Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

Axe correspondant :

- Promouvoir les arts et la culture.

Orientation correspondante :

- Participer à mettre en valeur et faire connaître la production des professionnels et amateurs en arts de la scène, en arts visuels, en métiers d'art et en lettres et communications du territoire.

Secteur général

Action 5

Mur des Arts

Description

Les murs de la salle du Conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska sont utilisés pour la mise en valeur des œuvres du territoire. Ainsi, trois fois par année, une nouvelle exposition sera présentée dans cet espace. Un minimum d'une exposition par an présentera des œuvres d'artistes et artisans du territoire tandis que les autres expositions de l'année seront consacrées à la mise en valeur des photographies inscrites au concours Desjardins Je CLIC pour toi Nicolet-Yamaska.

Dans le cas de l'exposition annuelle des œuvres d'artistes du territoire, un vernissage et une journée porte ouverte à la population seront organisés. De plus, les maires seront invités à choisir une œuvre parmi toutes celles exposées afin d'en faire l'acquisition en fonction des critères esthétiques et financiers qui devront être établis et approuvés par le Conseil des maires.

Au fil des années, la MRC se constituera ainsi une collection d'œuvres des artistes locaux qui pourront être installées dans les locaux de la MRC et du CLD de Nicolet-Yamaska et même, en fonction des besoins exprimés, être prêtées aux municipalités intéressées pour des fins d'exposition.

Objectifs

- Mettre en valeur le milieu culturel de Nicolet-Yamaska et l'excellence des artistes et artisans du territoire.
- Sensibiliser les maires à la qualité et la diversité de la production en arts visuels et métiers d'art du territoire.
- Contribuer à la promotion et la diffusion du travail de nos créateurs.
- Familiariser les artistes et artisans du territoire aux différentes démarches nécessaires à la présentation d'un dossier d'exposition.
- Mettre sur pied une collection territoriale pour promouvoir le patrimoine culturel du territoire.
- Assurer l'intégration de l'art dans l'environnement de travail à la MRC et au CLD.

Destinataires du projet

Le Conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Bénéficiaires du projet

Les artistes et artisans du territoire, l'ensemble des municipalités de la MRC de même que le personnel et les usagers des services de la MRC et du CLD.

Échéanciers

Le projet s'inscrit dans les trois années du plan d'action de la manière suivante :

- An 1 Exposition(s) de photos : sélection des photographies, encadrement et accrochage.
Exposition des artistes : Préparation de la démarche pour le recrutement des artistes et élaboration d'un projet de politique d'acquisition et de prêt d'œuvres.
- An 2 Exposition(s) de photos : sélection des photographies, encadrement et accrochage.

Exposition des artistes : Appel à la participation des artistes et artisans du territoire, sélection, accrochage, vernissage, journée porte ouverte et attribution du « Prix des maires ».

- An 3 Exposition(s) de photos : sélection des photographies, encadrement et accrochage.
Exposition des artistes : Appel à la participation des artistes et artisans du territoire, sélection, accrochage, vernissage, journée porte ouverte et attribution du « Prix des maires ».

Prévisions budgétaires

Financement				
	An 1	An 2	An 3	Total
MRC	75 \$	575 \$	575 \$	1 225 \$
Total	75 \$	575 \$	575 \$	1 225 \$

Utilisation des fonds				
	An 1	An 2	An 3	Total
Accrochage et vernissage	75 \$	75 \$	75 \$	225 \$
Acquisition d'œuvres		500 \$	500 \$	1 000 \$
Total	75 \$	575 \$	575 \$	1 225 \$

Partenaires potentiels

Outre l'apport financier, la réalisation de cette action dépend aussi de la contribution en temps ou en services de nos partenaires dans le développement culturel du territoire.

- Table sectorielle Culture de la MRC de Nicolet-Yamaska
- Artistes et artisans concernés
- Coopérative de services aux artistes du Bas-Saint-François
- Corporation de développement culturel de Nicolet
- Regroupement culturel et touristique de Sainte-Eulalie
- Municipalités de la MRC

Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

Axes correspondants :

- Permettre aux citoyens un plus grand accès à la culture tout en portant une attention particulière aux jeunes.
- Promouvoir les arts et la culture.

Orientations correspondantes :

- Participer à faire connaître et promouvoir l'art auprès de la population.
- Participer à mettre en valeur et faire connaître la production des professionnels et amateurs en arts de la scène, en arts visuels, en métiers d'art et en lettres et communications du territoire.

Secteur général

Action 6

Partenaire de la vitalité et du développement culturel centricois

Description

Parce que la vitalité et le développement du milieu culturel de la région Centre-du-Québec ont un impact sur le milieu culturel de notre territoire et que la MRC de Nicolet-Yamaska y participe activement depuis la création du Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec (CDCCQ) en 2003, il est judicieux de maintenir notre partenariat avec cet organisme.

Objectifs

- Contribuer au rayonnement régional de la MRC de Nicolet-Yamaska.
- Participer au développement culturel de la région Centre-du-Québec.
- Assurer une place régionale au milieu culturel du territoire.
- Faire connaître et reconnaître le milieu culturel de notre MRC à l'ensemble de la région.

Destinataires du projet

Le milieu culturel du territoire.

Bénéficiaires du projet

Le CDCCQ, le milieu culturel centricois et celui de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Échéanciers

Le projet s'inscrit dans les trois années du plan d'action de la manière suivante :

- | | |
|------|---|
| An 1 | Assurer une représentation territoriale sur le conseil d'administration du CDCCQ.
Participer aux différentes rencontres du comité de travail.
Apporter aide et soutien dans la réalisation des projets mis de l'avant par le CDCCQ. |
| An 2 | Assurer une représentation territoriale sur le conseil d'administration du CDCCQ.
Participer aux différentes rencontres du comité de travail.
Apporter aide et soutien dans la réalisation des projets mis de l'avant par le CDCCQ. |
| An 3 | Assurer une représentation territoriale sur le conseil d'administration du CDCCQ.
Participer aux différentes rencontres du comité de travail.
Apporter aide et soutien dans la réalisation des projets mis de l'avant par le CDCCQ. |

Prévision budgétaire

Aucun montant n'est prévu pour la réalisation de cette action. Cependant, selon les projets qui pourraient en découler et selon la disponibilité des budgets, des sommes pourront éventuellement être accordées par la MRC et ses partenaires en cours de déroulement.

Partenaires potentiels

Outre l'apport financier, la réalisation de cette action dépend aussi de la contribution en temps ou en services de nos partenaires dans le développement culturel du territoire.

- Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine

- Conseil régional des Élus du Centre-du-Québec
- Table sectorielle Culture de la MRC de Nicolet-Yamaska

Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

Axes correspondants :

- Renforcer l'identité du territoire.
- Permettre aux citoyens un plus grand accès à la culture.
- Promouvoir les arts et la culture.
- Protéger, préserver et mettre en valeur le patrimoine du territoire quel qu'il soit.

Orientation correspondante :

- Participer à mettre en valeur et faire connaître la production des professionnels et amateurs en arts de la scène, en arts visuels, en métiers d'art et en lettres et communications du territoire.

Secteur général

Action 7

Politique culturelle et plan d'action

Description

La politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska, adoptée en décembre 2001, aura dix ans en 2011. Une révision et une mise à jour de cet outil de développement culturel s'imposent afin d'assurer la meilleure réponse possible aux besoins du milieu.

Objectifs

- Assurer un outil de planification et de développement culturel adéquat à la MRC de Nicolet-Yamaska.
- Identifier les attentes et les besoins de la population en général et du milieu culturel en particulier en matière de développement culturel.
- Établir des priorités en matière de développement culturel.
- Positionner la culture parmi les grands secteurs d'intérêt liés au développement global du territoire.
- Favoriser le développement culturel.
- Soutenir et dynamiser le milieu culturel.
- Participer à la mise en valeur de l'environnement culturel et de ses acteurs.
- Assurer une offre culturelle riche et variée à la population de la MRC.
- Contribuer à la vitalité du milieu pour le rendre plus attrayant.

Destinataire du projet

L'ensemble de résidents de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Bénéficiaire du projet

Le milieu culturel de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Échéanciers

Le projet s'inscrit dans les trois années du plan d'action de la manière suivante :

- An 2 Inventaire et diagnostic du milieu culturel de la MRC.
- An 3 Rédaction, adoption et diffusion d'une politique culturelle.
Diffusion publique de la politique culturelle par la préparation d'un document et sa mise en ligne.
Formation d'un comité du plan d'action et préparation de la démarche.

Prévisions budgétaires

Financement			
	An 2	An 3	Total
MRC		5 000 \$	5 000 \$
MCCCF		5 000 \$	5 000 \$
Total	0 \$	10 000 \$	10 000 \$

Utilisation des fonds			
	An 2	An 3	Total
Graphisme, impression et mise en ligne		10 000 \$	10 000 \$
Total	0 \$	10 000 \$	10 000 \$

Partenaires potentiels

Outre l'apport financier, la réalisation de cette action dépend aussi de la contribution en temps ou en services de nos partenaires dans le développement culturel du territoire.

- Table sectorielle Culture de la MRC de Nicolet-Yamaska
- Artistes et artisans concernés
- Organismes, groupes et institutions culturelles du territoire
- Entreprises de services culturels concernées
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine
- Municipalités de la MRC
- Office de tourisme de Nicolet-Yamaska
- Commission scolaire de La Riveraine

Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

Axes correspondants :

- Renforcer l'identité du territoire.
- Veiller à ce qu'il y ait sur tout le territoire une répartition judicieuse des initiatives culturelles.
- Permettre aux citoyens un plus grand accès à la culture tout en portant une attention particulière aux jeunes.
- Consolider et compléter les structures et équipements culturels du territoire.
- Promouvoir les arts et la culture.
- Protéger, préserver et mettre en valeur le patrimoine du territoire quel qu'il soit.

Orientations correspondantes :

- Participer à développer la connaissance et la sensibilisation de la population pour l'ensemble des disciplines culturelles.
- Reconnaître et soutenir les efforts de transmission du savoir dans les différents secteurs culturels.

Secteur général

Action 8

Salon de la culture

Description

Évènement biannuel de présentation et de diffusion des différents produits culturels susceptibles d'intéresser le personnel enseignant de la commission scolaire de La Riveraine. Il s'agit d'une initiative conjointe des MRC de Nicolet-Yamaska et Bécancour.

Objectifs

- Faire connaître les produits et services culturels du territoire au personnel enseignant de la commission scolaire de La Riveraine.
- Contribuer à l'établissement de partenariats entre le milieu culturel et le milieu scolaire.
- Encourager le milieu culturel à offrir des produits et services adaptés aux besoins des enseignants.
- Participer à la multiplication des expériences culturelles de nos écoles.
- Soutenir la Commission scolaire de La Riveraine dans la mise en application de sa politique culturelle.
- Apporter du soutien au personnel enseignant de la Commission scolaire en matière de culture.
- Accroître la participation de la clientèle scolaire aux différentes initiatives du milieu culturel de la MRC.

Destinataires du projet

La Commission scolaire de La Riveraine et son personnel enseignant.

Bénéficiaires du projet

Le milieu culturel des MRC de Nicolet-Yamaska et de Bécancour.

Échéanciers

Le projet s'inscrit dans les trois années du plan d'action de la manière suivante :

- An 1 Établir les partenariats adéquats avec la Commission scolaire et planifier la tenue du Salon de la culture.
- An 2 Tenue de l'évènement.
- An 3 Planification de la tenue du second Salon de la culture.

Prévisions budgétaires

Financement				
	An 1	An 2	An 3	Total
MRC		500 \$		500 \$
Total	0 \$	500 \$	0 \$	500 \$

Utilisation des fonds				
	An 1	An 2	An 3	Total
Publicité et promotion		500 \$		500 \$
Total	0 \$	500 \$	0 \$	500 \$

Partenaires potentiels

Outre l'apport financier, la réalisation de cette action dépend aussi de la contribution en temps ou en services de nos partenaires dans le développement culturel du territoire.

- Commission scolaire de La Riveraine
- MRC de Bécancour
- Office de tourisme de Nicolet-Yamaska
- Office de tourisme de Bécancour
- Artistes et artisans concernés
- Organismes, groupes et institutions culturelles du territoire
- MédiatMuse
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine

Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

Axes correspondants :

- Permettre aux citoyens un plus grand accès à la culture tout en portant une attention particulière aux jeunes.
- Promouvoir les arts et la culture.
- Protéger, préserver et mettre en valeur le patrimoine du territoire quel qu'il soit.

Orientations correspondantes :

- Participer à développer la connaissance et la sensibilisation de la population pour l'ensemble des disciplines culturelles.
- Reconnaître et soutenir les efforts de transmission du savoir dans les différents secteurs culturels.

Secteur général

Action 9

Soutien au démarrage d'entreprises culturelles

Description

Assurer une certaine expertise culturelle au sein de l'équipe du Centre local de développement (CLD) afin de mieux soutenir la clientèle ayant des projets à caractère culturel.

Objectifs

- Positionner la culture comme un levier de développement économique pour la MRC.
- Encourager le milieu culturel de Nicolet-Yamaska à participer plus activement à l'économie du territoire.
- Participer à l'accroissement de l'autonomie financière des artistes et artisans de la MRC.
- Aider les artistes et artisans à développer une nouvelle clientèle et de nouveaux marchés.
- Maintenir une certaine expertise culturelle au sein de l'équipe du CLD.

Destinataires du projet

Les artistes et artisans ayant des projets culturels.

Bénéficiaire du projet

L'ensemble du territoire.

Échéanciers

Le projet s'inscrit dans les trois années du plan d'action de la manière suivante :

- An 1 Assurer un soutien technique aux promoteurs de projets culturels.
 Offrir un soutien financier aux projets culturels qui correspondent aux différents critères des programmes du CLD.
 Participer aux différentes activités du CLD.
- An 2 Assurer un soutien technique aux promoteurs de projets culturels.
 Offrir un soutien financier aux projets culturels qui correspondent aux différents critères des programmes du CLD.
 Participer aux différentes activités du CLD.
- An 3 Assurer un soutien technique aux promoteurs de projets culturels.
 Offrir un soutien financier aux projets culturels qui correspondent aux différents critères des programmes du CLD.
 Participer aux différentes activités du CLD.

Prévisions budgétaires

Aucun montant n'est prévu pour la réalisation de cette action. Cependant, selon les projets qui pourraient en découler et selon la disponibilité des budgets, des sommes pourront éventuellement être accordées par la MRC et ses partenaires en cours de déroulement.

Partenaires potentiels

Outre l'apport financier, la réalisation de cette action dépend aussi de la contribution en temps ou en services de nos partenaires dans le développement culturel du territoire.

- CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine

Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

Axes correspondants :

- Permettre aux citoyens un plus grand accès à la culture tout en portant une attention particulière aux jeunes.
- Consolider et compléter les structures et équipements culturels du territoire.
- Promouvoir les arts et la culture.

Orientations correspondantes :

- Participer à faire connaître et promouvoir l'art auprès de la population.
- Participer à mettre en valeur et faire connaître la production des professionnels et amateurs en arts de la scène, en arts visuels et en métiers d'art du territoire.
- Faciliter la diffusion du travail des artistes et artisans du territoire.
- Soutenir et faciliter le développement et l'installation de l'entrepreneuriat culturel sur l'ensemble du territoire.

Secteur général

Action 10

Rencontres éclairs

Description

Journée de formation et de rencontres pour les artistes et artisans qui veulent placer leurs créations dans différents lieux de diffusion. Des formations pour mieux outiller les créateurs dans leurs démarches de mise en marché seront offertes, suivies de rencontres individuelles et collectives avec des acheteurs (boutiques et magasins). Voici le scénario potentiel du déroulement de cette journée :

Pour les créateurs :

1. Accueil des participants ;
2. Formation pour expliquer comment se présenter et convaincre un acheteur en peu de temps ;
3. Cocktail dînatoire pour rencontrer de manière informelle les acheteurs ;
4. Cinq à six rencontres individuelles de trente minutes chacune avec les acheteurs ;
5. Conclusion de la journée.

Pour les acheteurs :

1. Accueil des participants ;
2. Formation ou conférence à déterminer ;
3. Cocktail dînatoire pour rencontrer de manière informelle les créateurs ;
4. Cinq à six rencontres individuelles de trente minutes chacune avec les créateurs ;
5. Conclusion de la journée.

Objectifs

- Positionner la culture comme un levier de développement économique pour la MRC.
- Participer à l'accroissement de l'autonomie financière des artistes et artisans de la MRC.
- Encourager le milieu culturel à participer à l'économie du territoire.
- Former les artistes et artisans afin de les rendre plus aptes à vendre et placer leurs productions auprès des acheteurs potentiels.
- Aider les artistes et artisans à développer leurs contacts et à se constituer un réseau d'affaires.
- Faire connaître les artistes et artisans de la région aux acheteurs potentiels.
- Soutenir le milieu culturel dans le développement de nouveaux marchés.
- Encourager le milieu des affaires à consommer des produits culturels locaux.
- Permettre aux acheteurs potentiels de rencontrer des créateurs et d'échanger avec eux pour exprimer leurs besoins.
- Permettre aux créateurs de rencontrer des acheteurs potentiels pour présenter leurs produits et services.

Destinataires du projet

Les artistes et artisans professionnels ou en démarche de professionnalisation.

Bénéficiaires du projet

Les acheteurs de produits culturels.

Échéanciers

Le projet s'inscrit dans les trois années du plan d'action de la manière suivante :

- An 2 Élaboration et planification du projet.
- An 3 Recrutement et tenue de l'évènement.

Prévisions budgétaires

Financement			
	An 2	An 3	Total
MRC		700 \$	700 \$
MCCCF		3 500 \$	3 500 \$
CLD		3 500 \$	3 500 \$
Participants		300 \$	300 \$
Total	0 \$	8 000 \$	8 000 \$

Utilisation des fonds			
	An 2	An 3	Total
Promotion et recrutement		2 000 \$	2 000 \$
Repas et collations		1 000 \$	1 000 \$
Honoraire pour les conférences ou formations		5 000 \$	5 000 \$
Total	0 \$	8 000 \$	8 000 \$

Partenaires potentiels

Outre l'apport financier, la réalisation de cette action dépend aussi de la contribution en temps ou en services de nos partenaires dans le développement culturel du territoire.

- CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine
- Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec
- Office de tourisme de Nicolet-Yamaska
- Artistes et artisans concernés
- Acheteurs potentiels

Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

Axes correspondants :

- Permettre aux citoyens un plus grand accès à la culture tout en portant une attention particulière aux jeunes.
- Promouvoir les arts et la culture.

Orientations correspondantes :

- Participer à mettre en valeur et faire connaître la production des professionnels et amateurs en arts visuels et en métiers d'art du territoire.
- Favoriser la diffusion régulière de la production des artistes locaux en arts visuels et en métiers d'art de la MRC.

Secteur Arts de la scène

Action 11

Soutien au fonctionnement du Théâtre Belcourt

Description

Parce que la Corporation les Amis du Théâtre Belcourt est reconnue comme diffuseur professionnel en arts de la scène par la MRC et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine et parce qu'elle assure aux citoyens de notre territoire une offre de spectacles variée et de qualité, il faut maintenir le soutien financier à cette organisation. De plus, cette aide financière va permettre d'effectuer la promotion de ses équipements professionnels et de l'expertise de son personnel auprès des artistes d'ici, favorisant ainsi le développement et le dynamisme de ce secteur culturel sur notre territoire.

Objectifs

- Assurer un accès de proximité aux artistes professionnels du Québec aux résidents du territoire.
- Contribuer au maintien et au développement de la seule salle professionnelle accréditée de la MRC.
- Offrir aux artistes en arts de la scène du territoire une salle de spectacle fonctionnelle et accessible.
- Encourager la pratique artistique en arts de la scène.
- Contribuer au dynamisme et à la vitalité culturelle de la MRC.

Destinataire du projet

La Corporation Les Amis du Théâtre Belcourt

Bénéficiaires du projet

Le milieu des arts de la scène de la MRC et la population en général.

Échéanciers

Le projet s'inscrit dans les trois années du plan d'action de la manière suivante :

- | | |
|------|--|
| An 1 | Soutenir financièrement le fonctionnement de la Corporation Les Amis du Théâtre Belcourt |
| An 2 | Soutenir financièrement le fonctionnement de la Corporation Les Amis du Théâtre Belcourt |
| An 3 | Soutenir financièrement le fonctionnement de la Corporation Les Amis du Théâtre Belcourt |

Prévisions budgétaires

Financement				
	An 1	An 2	An 3	Total
MRC	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	30 000 \$
MCCCF	28 600 \$	28 600 \$	28 600 \$	85 800 \$
Municipalité	23 500 \$	23 500 \$	23 500 \$	70 500 \$
Total	62 100 \$	62 100 \$	62 100 \$	186 300 \$

Utilisation des fonds				
	An 1	An 2	An 3	Total
Fonctionnement et programmation	62 100 \$	62 100 \$	62 100 \$	186 300 \$
Total	62 100 \$	62 100 \$	62 100 \$	186 300 \$

Partenaires potentiels

Outre l'apport financier, la réalisation de cette action dépend aussi de la contribution en temps ou en services de nos partenaires dans le développement culturel du territoire.

- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine
- Municipalité de Baie-du-Febvre
- Le milieu des arts de la scène de Nicolet-Yamaska

Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

Axes correspondants :

- Permettre aux citoyens un plus grand accès à la culture tout en portant une attention particulière aux jeunes.
- Consolider et compléter les structures et équipements culturels du territoire.
- Promouvoir les arts et la culture.

Orientations correspondantes :

- Participer à développer la connaissance et la sensibilisation de la population pour l'ensemble des disciplines culturelles.
- Collaborer à établir un réseau de diffusion pour les productions locales.
- Favoriser la présentation régulière de spectacles professionnels sur le territoire.
- Reconnaître l'importance de l'existence d'une salle de spectacles professionnels ayant un caractère régional et soutenir celle-ci dans son développement, en collaboration avec les instances concernées.
- Consolider les différentes infrastructures déjà en place sur le territoire.

Secteur Arts Visuels – Artisanat – Métiers d’art

Action 12

Banque d’images

Description

La banque d’images a été mise en place suite au Concours Desjardins Je CLIC pour toi Nicolet-Yamaska qui a permis le cumul de plus de 200 photographies. Ces photos sont actuellement disponibles sur Internet et de cette façon, sont mises à la dispositions des partenaires du développement et de la promotion de Nicolet-Yamaska.

Il est cependant important d’assurer une mise à jour de cette banque d’images et de la compléter avec les photographies qui sont déjà conservées dans les différents services de la MRC. La banque d’images doit aussi servir de base à la préparation d’un dossier qui sera soumis au Bureau du cinéma afin d’attirer chez nous d’éventuelles équipes du cinéma, de la télévision ou de la vidéo.

Objectifs

- Doter le territoire d’un outil efficace adapté aux besoins de la MRC.
- Assurer au milieu un outil de promotion et de mise en valeur pertinent.
- Collaborer avec le milieu afin d’assurer la diffusion et la mise en valeur de Nicolet-Yamaska.
- Accroître la visibilité de Nicolet-Yamaska.
- Maintenir la pertinence de la banque d’images en assurant l’ajout de nouvelles photographies et en raffinant les possibilités de recherches.
- Faire connaître le territoire et son potentiel paysager aux différents «faiseurs» d’images.

Destinataire du projet

Bénéficiaire du projet

Échéanciers

Le projet s’inscrit dans les trois années du plan d’action de la manière suivante :

- An 1 Ajout de nouvelles images et promotion du site.
- An 2 Constituer un dossier pour le Bureau du cinéma.
Ajout de nouvelles images et promotion du site.
- An 3 Ajout de nouvelles images et promotion du site.

Prévisions budgétaires

Aucun montant n’est prévu pour la réalisation de cette action. Cependant, selon les projets qui pourraient en découler et selon la disponibilité des budgets, des sommes pourront éventuellement être accordées par la MRC et ses partenaires en cours de déroulement.

Partenaires potentiels

Outre l'apport financier, la réalisation de cette action dépend aussi de la contribution en temps ou en services de nos partenaires dans le développement culturel du territoire.

- Office de tourisme de Nicolet-Yamaska
- CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska
- Municipalités de la MRC
- Les différents organismes de promotion du territoire

Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

Axes correspondants :

- Renforcer l'identité du territoire.
- Veiller à ce qu'il y ait sur tout le territoire une répartition judicieuse des initiatives culturelles.
- Promouvoir les arts et la culture.
- Protéger, préserver et mettre en valeur le patrimoine du territoire quel qu'il soit.

Orientation correspondante :

- Faciliter la mise en place et le développement des moyens de communications efficaces et des nouvelles technologies.

Secteur Arts Visuels – Artisanat – Métiers d’art

Action 13

Calendriers

Description

Conception de calendriers distribués gratuitement à l’ensemble des citoyens de la MRC.

Objectifs

- Produire un outil promotionnel de qualité.
- Contribuer à faire connaître la MRC, sa mission et son rôle auprès des citoyens.
- Diffuser l’information sur les dates des assemblées publiques.
- Mettre en valeur le milieu culturel de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Destinataires du projet

L’ensemble des résidents de la MRC.

Bénéficiaires du projet

La MRC de Nicolet-Yamaska et les municipalités du territoire.

Échéanciers

Le projet s’inscrit dans les trois années du plan d’action de la manière suivante :

- An 1 Réalisation d’un calendrier 2010 à partir de la banque d’images.
Conception et distribution du calendrier 2010.
- An 2 Concours et sélection d’œuvres pour l’illustration du calendrier 2011.
Conception et distribution du calendrier 2011.
- An 3 Concours et sélection d’œuvres pour l’illustration du calendrier 2012.
Conception et distribution du calendrier 2012.

Prévisions budgétaires

Financement				
	An 1	An 2	An 3	Total
MRC	2 000 \$	2 500 \$	3 000 \$	7 500 \$
MCCCF	2 000 \$	2 500 \$	3 000 \$	7 500 \$
Total	4 000 \$	5 000 \$	6 000 \$	15 000 \$

Utilisation des fonds				
	An 1	An 2	An 3	Total
Honoraires Courrier Sud et distribution	4 000 \$	5 000 \$	6 000 \$	15 000 \$
Total	4 000 \$	5 000 \$	6 000 \$	15 000 \$

Partenaires potentiels

Outre l'apport financier, la réalisation de cette action dépend aussi de la contribution en temps ou en services de nos partenaires dans le développement culturel du territoire.

- Courrier Sud
- CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska
- Artistes et artisans concernés
- Municipalités de la MRC

Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

Axes correspondants :

- Renforcer l'identité du territoire.
- Veiller à ce qu'il y ait sur tout le territoire une répartition judicieuse des initiatives culturelles.
- Permettre aux citoyens un plus grand accès à la culture tout en portant une attention particulière aux jeunes.
- Promouvoir les arts et la culture.
- Protéger, préserver et mettre en valeur le patrimoine du territoire quel qu'il soit.

Orientation correspondante :

- Participer à mettre en valeur et faire connaître la production des professionnels et amateurs du territoire.

Secteur Histoire – Patrimoine – Muséologie

Action 14

Portraits historiques

Description

Préparation d'un minimum de douze portraits de personnalités historiques originaires du territoire pour en faire la diffusion auprès de la population de la MRC. Dans un premier temps, un comité devra établir des critères de sélection et dresser une liste de proposition des personnalités. Le Conseil des maires sera alors amené à faire la sélection finale.

La recherche et la rédaction des portraits de chaque personnage ont été confiées à l'écrivain Louis Caron grâce à la seconde entente de développement culturel et leur diffusion se fera par le biais de plusieurs supports (publication électronique et écrite, médias).

Objectifs

- Mettre en valeur l'apport exceptionnel de gens d'ici.
- Participer activement à la recherche et à la documentation de notre passé.
- Favoriser le partage des connaissances.
- Stimuler l'intérêt de la collectivité pour le passé de la MRC.

Destinataires du projet

Les résidents de la MRC.

Bénéficiaires du projet

Les différents organismes du territoire voué à l'histoire et la population en générale.

Échéanciers

Le projet s'inscrit dans les trois années du plan d'action de la manière suivante :

- | | |
|------|--|
| An 1 | Mise en place d'un processus de sélection pour identifier un minimum de 12 personnages historiques d'importance pour le territoire en accord avec le Conseil des maires.
Recherche et rédaction d'un minimum de 12 portraits. |
| An 2 | Publication des portraits par le biais de nos médias locaux.
Distribution et promotion des portraits. |
| An 3 | Préparation d'une publication papier avec version électronique pour faire la diffusion de ces portraits. |

Prévisions budgétaires

Financement				
	An 1	An 2	An 3	Total
MRC		4 000 \$	4 000 \$	8 000 \$
MCCCF		4 000 \$	4 000 \$	8 000 \$
Commandite		500 \$	500 \$	1 000 \$
Total	0 \$	8 500 \$	8 500 \$	17 000 \$

Utilisation des fonds				
	An 1	An 2	An 3	Total
Diffusion dans un journal (12 semaines)		8 500 \$		8 500 \$
Graphisme et impression			8 000 \$	8 000 \$
Distribution			500 \$	500 \$
Total	0 \$	8 500 \$	8 500 \$	17 000 \$

Partenaires potentiels

Outre l'apport financier, la réalisation de cette action dépend aussi de la contribution en temps ou en services de nos partenaires dans le développement culturel du territoire.

- Conseil des maires de la MRC
- Municipalités du territoire
- Archives du séminaire de Nicolet
- Société historique de la région de Pierreville
- Les médias qui couvrent le territoire

Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

Axes correspondants :

- Renforcer l'identité du territoire.
- Veiller à ce qu'il y ait sur tout le territoire une répartition judicieuse des initiatives culturelles.
- Permettre aux citoyens un plus grand accès à la culture tout en portant une attention particulière aux jeunes.
- Protéger, préserver et mettre en valeur le patrimoine du territoire quel qu'il soit.

Orientations correspondantes :

- Soutenir la mise en valeur du patrimoine sous toutes ses formes en partenariat avec les différents intervenants du territoire.
- Participer à rendre accessible le savoir historique et patrimonial d'intérêt local et en favoriser la transmission.
- Travailler à compléter et mettre à jour la recherche en histoire et patrimoine.

Secteur Histoire – Patrimoine – Muséologie

Action 15

Club des propriétaires de maisons anciennes

Description

Mise en place de rencontres et de formations pour répondre aux besoins d'échanges de savoir-faire et d'informations exprimés par des propriétaires de bâtiments anciens. Éventuellement, ces rencontres pourront donner lieu à la création ou à la diffusion d'outils de références pertinents.

Objectifs

- Appuyer les propriétaires de bâtiments anciens dans leurs efforts de restauration.
- Contribuer à l'accroissement des connaissances en matière de restauration et de rénovation des bâtiments anciens.
- Créer un lieu d'échanges entre propriétaires de bâtiments anciens pour favoriser la circulation et le partage des connaissances et des savoir-faire en matière de patrimoine bâti.
- Encourager le recours à des savoir-faire traditionnels et à des expertises en restauration patrimoniale.
- Offrir à des artisans et des ouvriers spécialisés des occasions supplémentaires pour acquérir de l'expérience et de la reconnaissance.

Destinataires du projet

Les propriétaires de bâtiments anciens.

Bénéficiaires du projet

Les artistes et ouvriers spécialisés de même que les fournisseurs de matériaux adaptés.

Échéanciers

Le projet s'inscrit dans les trois années du plan d'action de la manière suivante :

- | | |
|------|---|
| An 1 | Préparation et tenue d'une rencontre d'échanges.
Organisation d'une formation. |
| An 2 | Préparation et tenue d'une rencontre d'échanges.
Organisation d'une formation. |
| An 3 | Préparation et tenue d'une rencontre d'échanges.
Organisation d'une formation. |

Prévisions budgétaires

Financement				
	An 1	An 2	An 3	Total
MRC	400 \$	400 \$	400 \$	1 200 \$
MCCCF	1 800 \$	1 800 \$	1 800 \$	5 400 \$
Inscriptions	500 \$	500 \$	500 \$	1 500 \$
Commandite	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	3 000 \$
Total	3 700 \$	3 700 \$	3 700 \$	11 100 \$

Utilisation des fonds				
	An 1	An 2	An 3	Total
Honoraires	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$	9 000 \$
Organisation et logistique	200 \$	200 \$	200 \$	600 \$
Publicité et promotion	500 \$	500 \$	500 \$	1 500 \$
Total	3 700 \$	3 700 \$	3 700 \$	11 100 \$

Partenaires potentiels

Outre l'apport financier, la réalisation de cette action dépend aussi de la contribution en temps ou en services de nos partenaires dans le développement culturel du territoire.

- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine
- Propriétaires de bâtiments anciens
- Municipalités de la MRC
- Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec

Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

Axes correspondants :

- Renforcer l'identité du territoire.
- Permettre aux citoyens un plus grand accès à la culture.
- Consolider et compléter les structures et équipements culturels du territoire.
- Protéger, préserver et mettre en valeur le patrimoine du territoire quel qu'il soit.

Orientations correspondantes :

- Soutenir les efforts de protection et de conservation du patrimoine bâti et naturel sur le territoire.
- Travailler à compléter et mettre à jour la recherche en histoire et patrimoine.
- Soutenir la mise en valeur du patrimoine sous toutes ses formes en partenariat avec les différents intervenants du territoire.
- Participer à rendre accessible le savoir historique et patrimonial d'intérêt local et en favoriser la transmission.

Secteur Histoire – Patrimoine – Muséologie

Action 16

Outils de sauvegarde du patrimoine bâti

Description

Parce que les municipalités et les fabriques sont aux prises avec des problèmes qui touchent des bâtiments importants dans notre paysage humanisé, des rencontres de sensibilisation et d'informations seront organisées afin de présenter les différents outils de maintien et de sauvegarde du patrimoine bâti (citation, PIIA, schéma d'aménagement, etc.) aux élus municipaux, aux membres des Comités consultatifs en urbanisme (CCU) du territoire de même qu'aux marguilliers.

Objectifs

- Sensibiliser les différents intervenants municipaux et paroissiaux aux avantages de la préservation et aux impacts liés à la sauvegarde du patrimoine bâti.
- Doter le milieu municipal et paroissial d'outils efficaces adaptés à la réalisation de leurs différents mandats.
- Favoriser l'attachement des autorités municipales et paroissiales au patrimoine bâti de la MRC.

Destinataires du projet

Les élus municipaux, les membres des Comités consultatifs en urbanisme et les marguilliers.

Bénéficiaires du projet

Les propriétaires de bâtiments anciens, les municipalités et le diocèse de Nicolet.

Échéanciers

Le projet s'inscrit dans les trois années du plan d'action de la manière suivante :

- An 2 Préparation et tenue de quatre rencontres regroupées pour présenter les différents outils de sauvegarde du patrimoine bâti.

Prévisions budgétaires

Financement		
	An 2	Total
MRC	100 \$	100 \$
Total	100 \$	100 \$

Utilisation des fonds		
	An 2	Total
Locations de salles et collations	100 \$	100 \$
Total	100 \$	100 \$

Partenaires potentiels

Outre l'apport financier, la réalisation de cette action dépend aussi de la contribution en temps ou en services de nos partenaires dans le développement culturel du territoire.

- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine
- Conseils municipaux de la MRC
- Fabriques du territoire
- Comités consultatifs en urbanisme

Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

Axes correspondants :

- Renforcer l'identité du territoire.
- Veiller à ce qu'il y ait sur tout le territoire une répartition judicieuse des initiatives culturelles.
- Permettre aux citoyens un plus grand accès à la culture.
- Protéger, préserver et mettre en valeur le patrimoine du territoire quel qu'il soit.

Orientations correspondantes :

- Soutenir les efforts de protection et de conservation du patrimoine bâti et naturel sur le territoire.
- Utiliser les pouvoirs et les moyens législatifs dont disposent la MRC et ses municipalités pour développer le secteur culturel, protéger et conserver le patrimoine du territoire.

Secteur Histoire – Patrimoine – Muséologie

Action 17

Partenariat avec le diocèse de Nicolet

Description

Dans l'esprit du protocole signé en mars 2009 par le diocèse de Nicolet et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine, établir une stratégie de collaboration et de soutien à l'évêché dans ses différentes démarches touchant le patrimoine religieux de la MRC.

Objectifs

- Appuyer, encourager et soutenir le diocèse de Nicolet dans ses démarches touchant le patrimoine religieux.
- Développer, actualiser ou harmoniser des outils adéquats en fonction des besoins exprimés.
- Initier et soutenir le développement de différents projets adaptés aux besoins en patrimoine religieux de la MRC, en concertation avec le diocèse et différents intervenants.

Destinataires du projet

Évêché du diocèse de Nicolet.

Bénéficiaires du projet

Les fabriques et les municipalités de la MRC.

Échéanciers

Le projet s'inscrit dans les trois années du plan d'action de la manière suivante :

- An 1 Par le biais de rencontres et de discussions, établir un partenariat avec l'Évêché.
- An 2 Mettre en application les différents termes de ce partenariat.
- An 3 Mettre en application les différents termes de ce partenariat.

Prévisions budgétaires

Aucun montant n'est prévu pour la réalisation de cette action. Cependant, selon les projets qui pourraient en découler et selon la disponibilité des budgets, des sommes pourront éventuellement être accordées par la MRC et ses partenaires en cours de déroulement.

Partenaires potentiels

Outre l'apport financier, la réalisation de cette action dépend aussi de la contribution en temps ou en services de nos partenaires dans le développement culturel du territoire.

- Diocèse de Nicolet
- Municipalités de la MRC
- Fabriques du territoire
- CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine
- Table sectorielle Culture de la MRC de Nicolet-Yamaska
- Corporation de développement culturel de Nicolet

- Archives du Séminaire de Nicolet
- Musée des religions du monde
- Communautés religieuses

Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

Axes correspondants :

- Consolider et compléter les structures et équipements culturels du territoire.
- Protéger, préserver et mettre en valeur le patrimoine du territoire quel qu'il soit.

Orientations correspondantes :

- Utiliser les pouvoirs et moyens législatifs dont disposent la MRC et ses municipalités pour développer le secteur culturel, protéger et conserver le patrimoine du territoire.
- S'assurer de protéger le patrimoine religieux du territoire compte tenu de l'urgence de la situation, et ce, en collaboration avec toutes les instances concernées.
- Soutenir les efforts de protection et de conservation du patrimoine bâti et naturel sur le territoire.
- Soutenir la mise en valeur du patrimoine sous toutes ses formes en partenariat avec les différents intervenants du territoire.

Secteur Histoire – Patrimoine – Muséologie

Action 18

Prix de reconnaissance en patrimoine bâti

Description

Parce que le patrimoine, sous toutes ses formes, est un élément important dans l'environnement quotidien de la MRC de Nicolet-Yamaska bien qu'il soit encore très méconnu, nous croyons important de souligner les efforts accomplis par des individus et des organismes pour sa protection et sa mise en valeur. La création d'un prix de reconnaissance du patrimoine, sur une base biannuelle, permettra justement de souligner les initiatives des citoyens de Nicolet-Yamaska pour la sauvegarde de notre patrimoine.

Objectifs

- Encourager les propriétaires et dépositaires de notre patrimoine sous toutes ses formes.
- Souligner les efforts de restauration et de mise en valeur du patrimoine sur le territoire.
- Assurer la diffusion des plus belles réussites en matière de mise en valeur du patrimoine.
- Sensibiliser la population aux avantages de la préservation de notre patrimoine.
- Stimuler l'intérêt de la collectivité envers le patrimoine sous toutes ses formes.

Destinataires du projet

Les propriétaires ou dépositaires du patrimoine de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Bénéficiaires du projet

La MRC et les municipalités de Nicolet-Yamaska.

Échéanciers

Le projet s'inscrit dans les trois années du plan d'action de la manière suivante :

- An 1 Création d'un comité de travail en charge des critères, des règlements et de tout autre élément nécessaire à l'organisation d'un Prix de reconnaissance. Recherche de partenariat et de financement.
- An 2 Promotion et recrutement des candidats au Prix. Jugement et désignation du gagnant.
- An 3 Planification pour la deuxième édition du Prix prévue en 2012.

Prévisions budgétaires

Financement				
	An 1	An 2	An 3	Total
CLD		1 000 \$		1 000 \$
MCCCF		3 000 \$		3 000 \$
Commandite		2 000 \$		2 000 \$
Total	0 \$	6 000 \$	0 \$	6 000 \$

Utilisation des fonds				
	An 1	An 2	An 3	Total
Publicité, promotion et présentation des gagnants		4 000 \$		4 000 \$
Prix et jury		2 000 \$		2 000 \$
Total	0 \$	6 000 \$	0 \$	6 000 \$

Partenaires potentiels

Outre l'apport financier, la réalisation de cette action dépend aussi de la contribution en temps ou en services de nos partenaires dans le développement culturel du territoire.

- CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine
- Municipalités de la MRC
- Table sectorielle Culture de la MRC de Nicolet-Yamaska
- Corporation de développement culturel de Nicolet

Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

Axes correspondants :

- Renforcer l'identité du territoire.
- Veiller à ce qu'il y ait sur tout le territoire une répartition judicieuse des initiatives culturelles.
- Permettre aux citoyens un plus grand accès à la culture tout en portant une attention particulière aux jeunes.
- Protéger, préserver et mettre en valeur le patrimoine du territoire quel qu'il soit.

Orientations correspondantes :

- Soutenir les efforts de protection et de conservation du patrimoine bâti et naturel sur le territoire.
- Travailler à compléter et mettre à jour la recherche en histoire et patrimoine.
- Soutenir la mise en valeur du patrimoine sous toutes ses formes en partenariat avec les différents intervenants du territoire.
- Participer à rendre accessible le savoir historique et patrimonial d'intérêt local et en favoriser la transmission.

Secteur Lettres – Communications – Bibliothèques

Action 19

Radio communautaire CKBN

Description

Puisque la MRC de Nicolet-Yamaska a été partie prenante de la création de la radio communautaire CKBN, il s'agit maintenant de participer à son maintien. On peut y arriver en assurant une présence de la MRC et du Centre local de développement (CLD) sur les ondes de CKBN, notamment en maintenant nos chroniques culturelles bihebdomadaires.

Objectifs

- Informer les citoyens des différentes activités culturelles qui se déroulent sur le territoire.
- Diffuser les informations culturelles du territoire.
- Participer aux efforts d'informations de la radio communautaire.

Destinataires du projet

La population des MRC de Nicolet-Yamaska et Bécancour.

Bénéficiaire du projet

Le milieu culturel de Nicolet-Yamaska.

Échéanciers

Le projet s'inscrit dans les trois années du plan d'action de la manière suivante :

- | | |
|------|--|
| An 1 | Assurer une présence territoriale sur le CA de CKBN.
Maintenir les chroniques culturelles.
Soutenir au besoin les initiatives de ce média communautaire. |
| An 2 | Assurer une présence territoriale sur le CA de CKBN.
Maintenir les chroniques culturelles.
Soutenir au besoin les initiatives de ce média communautaire. |
| An 3 | Assurer une présence territoriale sur le CA de CKBN.
Maintenir les chroniques culturelles.
Soutenir au besoin les initiatives de ce média communautaire. |

Prévisions budgétaires

Aucun montant n'est prévu pour la réalisation de cette action. Cependant, selon les projets qui pourraient en découler et selon la disponibilité des budgets, des sommes pourront éventuellement être accordées par la MRC et ses partenaires en cours de déroulement.

Partenaires potentiels

Outre l'apport financier, la réalisation de cette action dépend aussi de la contribution en temps ou en services de nos partenaires dans le développement culturel du territoire.

- CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska
- Table sectorielle Culture de la MRC de Nicolet-Yamaska
- Artistes et artisans concernés

- Organismes, groupes et institutions culturelles du territoire
- Entreprises de services culturels concernées

Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

Axes correspondants :

- Renforcer l'identité du territoire.
- Veiller à ce qu'il y ait sur tout le territoire une répartition judicieuse des initiatives culturelles.
- Permettre aux citoyens un plus grand accès à la culture.
- Promouvoir les arts et la culture.

Orientations correspondantes :

- Faciliter la mise en place et le développement des moyens de communications efficaces et de nouvelles technologies.
- Faire connaître les activités culturelles et les lieux historiques de la MRC aux différents médias du territoire.
- Participer à faire connaître et promouvoir l'art auprès de la population.
- Participer à mettre en valeur et faire connaître la production des professionnels et amateurs en arts de la scène, en arts visuels, en métiers d'art et en lettres et communications du territoire.
- Soutenir la mise en valeur du patrimoine sous toutes ses formes en partenariat avec les différents intervenants du territoire.
- Participer à rendre accessible le savoir historique et patrimonial d'intérêt local et en favoriser la transmission.

Secteur Lettres – Communications – Bibliothèques

Action 20

Feuille culturelle

Description

Assurer le maintien de cet outil de communication Internet. Mis en ligne en août 2007, ce bulletin électronique est publié sur une base régulière à toutes les semaines ou aux deux semaines. Un peu plus de 200 abonnés le reçoivent, y compris les municipalités de la MRC et les médias qui couvrent notre territoire.

Objectifs

- Informer les abonnés des différentes activités culturelles qui se déroulent sur le territoire et de manière plus spécifique, en informer les élus municipaux et les médias.
- Assurer une circulation la plus efficace possible auprès des artistes et artisans du territoire en ce qui a trait aux programmes et formations qui peuvent être pertinents.
- Collaborer avec le milieu culturel du territoire afin de faciliter la diffusion de ses projets et de ses activités dans la MRC.
- Contribuer à la visibilité et à la promotion des initiatives culturelles de Nicolet-Yamaska.

Destinataire du projet

Toute personne intéressée par les arts et la culture, qu'elle soit de notre territoire ou de l'extérieur.

Bénéficiaire du projet

Le milieu culturel de la MRC.

Échéanciers

Le projet s'inscrit dans les trois années du plan d'action de la manière suivante :

- An 1 Maintenir la parution de la Feuille culturelle.
- An 2 Maintenir la parution de la Feuille culturelle.
- An 3 Maintenir la parution de la Feuille culturelle.

Prévisions budgétaires

Aucun montant n'est prévu pour la réalisation de cette action. Cependant, selon les projets qui pourraient en découler et selon la disponibilité des budgets, des sommes pourront éventuellement être accordées par la MRC et ses partenaires en cours de déroulement.

Partenaires potentiels

Outre l'apport financier, la réalisation de cette action dépend aussi de la contribution en temps ou en services de nos partenaires dans le développement culturel du territoire.

- CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska
- Corporation de développement culturel de Nicolet

Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

Axes correspondants :

- Renforcer l'identité du territoire.
- Veiller à ce qu'il y ait sur tout le territoire une répartition judicieuse des initiatives culturelles.
- Permettre aux citoyens un plus grand accès à la culture.
- Promouvoir les arts et la culture.
- Protéger, préserver et mettre en valeur le patrimoine du territoire quel qu'il soit.

Orientations correspondantes :

- Faciliter la mise en place et le développement des moyens de communications efficaces et de nouvelles technologies.
- Faire connaître les activités culturelles et les lieux historiques de la MRC aux différents médias du territoire.
- Participer à faire connaître et promouvoir l'art auprès de la population.
- Participer à mettre en valeur et faire connaître la production des professionnels et amateurs en arts de la scène, en arts visuels, en métiers d'art et en lettres et communications du territoire.
- Faciliter la diffusion locale de la production professionnelle des gens des métiers d'art du territoire.
- Participer à rendre accessible le savoir historique et patrimonial d'intérêt local et en favoriser la transmission.

Secteur Lettres – Communications – Bibliothèques

Action 21

Rendez-vous Nicolet-Yamaska

Description

Parce que le territoire a déjà une émission sur les ondes de Télé-Cogéco et que celle-ci est appréciée de nos citoyens, il est pertinent d'assurer le maintien de cette initiative.

Depuis quelques années, c'est la Corporation de développement culturel de Nicolet qui est responsable de la planification et de l'enregistrement de cette émission. Certains changements, au niveau de l'entente, qui prévalaient jusqu'à présent entre la MRC et la Corporation nécessitent cependant un réajustement.

Objectifs

- Informer les citoyens des différentes activités qui se déroulent sur le territoire, notamment en matière de culture.
- Assurer un partage et une circulation la plus efficace possible de l'information sur des projets et des activités qui touchent les résidents du territoire.
- Permettre à la MRC et à ses partenaires d'avoir un canal de diffusion privilégié pour ses dossiers.
- Collaborer avec le milieu afin de faciliter la diffusion des projets et activités culturelles de la MRC.
- Collaborer à la visibilité et à la promotion des initiatives culturelles du territoire.

Destinataires du projet

L'ensemble des résidents de la MRC

Bénéficiaires du projet

Les différents collaborateurs qui utilisent cette tribune et le gestionnaire du projet, soit la Corporation de développement culturel de Nicolet.

Échéanciers

Le projet s'inscrit dans les trois années du plan d'action de la manière suivante :

- An 1 Maintenir et alimenter en contenus culturels l'émission de la MRC.
- An 2 Maintenir et alimenter en contenus culturels l'émission de la MRC.
- An 3 Maintenir et alimenter en contenus culturels l'émission de la MRC.

Prévisions budgétaires

Financement				
	An 1	An 2	An 3	Total
MRC	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$	9 000 \$
Total	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$	9 000 \$

Utilisation des fonds				
	An 1	An 2	An 3	Total
Recherche et conception	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$	9 000 \$
Total	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$	9 000 \$

Partenaires potentiels

Outre l'apport financier, la réalisation de cette action dépend aussi de la contribution en temps ou en services de nos partenaires dans le développement culturel du territoire.

- Télé-Cogéco
- Conseil de développement culturel de Nicolet
- CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska

Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

Axes correspondants :

- Renforcer l'identité du territoire.
- Veiller à ce qu'il y ait sur tout le territoire une répartition judicieuse des initiatives culturelles.
- Permettre aux citoyens un plus grand accès à la culture.
- Promouvoir les arts et la culture.
- Protéger, préserver et mettre en valeur le patrimoine du territoire quel qu'il soit.

Orientations correspondantes :

- Faciliter la mise en place et le développement des moyens de communications efficaces et de nouvelles technologies.
- Faire connaître les activités culturelles et les lieux historiques de la MRC aux différents médias du territoire.
- Participer à faire connaître et promouvoir l'art auprès de la population.
- Participer à mettre en valeur et faire connaître la production des professionnels et amateurs en arts de la scène, en arts visuels, en métiers d'art et en lettres et communications du territoire.
- Faciliter la diffusion locale de la production professionnelle des gens des métiers d'art du territoire.
- Participer à rendre accessible le savoir historique et patrimonial d'intérêt local et en favoriser la transmission.

Secteur Lettres – Communications – Bibliothèques

Action 22

Bibliothèques publiques attrayantes

Description

Parce que ce projet, mis en place en 2004, remporte un grand succès auprès de nos citoyens et des responsables de nos bibliothèques, et parce qu'il permet de toucher toutes les générations et d'offrir des activités de proximité, nous proposons de le reconduire pour trois nouvelles années.

Ce projet se divise en quatre volets distincts : les animations dans les bibliothèques intéressées, le renforcement et la valorisation du travail des responsables de nos bibliothèques, la sensibilisation des élus et la promotion de la lecture auprès de différentes clientèles.

Volet animations : Chaque bibliothèque aura la possibilité d'offrir à sa population un minimum de trois animations gratuites par année. L'ensemble de ces animations gratuites fera l'objet de promotion dans les différents médias qui couvrent notre territoire. Un minimum de deux activités gratuites devra être choisi à partir de la banque du répertoire d'activités culturelles offerte par Réseau BIBLIO en fonction des réalités et de la clientèle de chaque bibliothèque. À cela s'ajoutera une heure de conte gratuite à chaque bibliothèque pour la clientèle spécifique des enfants de 3 à 9 ans. Les contes seront présentés par une ressource embauchée spécifiquement pour l'activité.

Volet renforcement et valorisation du travail des responsables : une fois par année, les responsables des bibliothèques seront invités à partager leurs coups de cœur de lecture avec la population par le biais d'une promotion dans les journaux. De plus, des signets « Coup de cœur » seront glissés entre les pages des livres préférés de nos responsables afin que les usagers puissent identifier directement sur les tablettes et d'un seul coup d'œil les livres recommandés par le personnel de nos bibliothèques.

Volet sensibilisation des élus : pour s'assurer que tous les élus soient informés de la vitalité de leurs bibliothèques, chacun d'entre eux recevra une invitation personnalisée pour chaque activité organisée par celle-ci. De plus, ils seront invités à partager leurs coups de cœur de lecture avec la population par le biais de la promotion décrite dans le volet de renforcement et de valorisation du travail des responsables de bibliothèques.

Volet promotion de la lecture : la diffusion des coups de cœur des responsables et des élus s'intègre aussi dans ce volet mais, pour lui donner plus de force, nous y ajouterons aussi les coups de cœur des personnalités du territoire comme par exemple des gens du monde des affaires, des sportifs, des artistes, etc. Mais le gros projet de ce nouveau volet est celui de notre concours «Trouver un nom» qui s'adresse aux jeunes de 4 à 17 ans. Les participants devront, dans un premier temps, trouver un nom à notre mascotte puis, dans un second temps, lui inventer une aventure écrite pour les plus vieux et une dessinée pour les plus jeunes. Des prix seront offerts aux gagnants. Il est aussi prévu que les textes et les dessins gagnants aient une diffusion par le biais de l'ensemble de nos bibliothèques. Ce concours vient de la création en 2007 d'une poupée inspirée de notre image promotionnelle. Nous devions mettre en place ce concours dans le cadre de la seconde entente de développement culturel mais, pour différentes raisons, il n'a pas pu se dérouler comme prévu. Nous reportons donc la réalisation de ce projet dans le présent plan d'action.

Objectifs

- Encourager la fréquentation de nos bibliothèques municipales, notamment par les jeunes.
- Favoriser l'attachement de la population à ses bibliothèques municipales.
- Soutenir le développement et le maintien des habitudes de lectures dans nos municipalités.
- Fournir à la population de la MRC des activités gratuites et variées, et ce, à proximité de son lieu de résidence.
- Participer à l'augmentation de la fréquentation des bibliothèques.
- Rendre les bibliothèques municipales plus attrayantes.
- Valoriser le travail des responsables de nos bibliothèques, qu'ils soient bénévoles ou non.
- Encourager la pratique de la lecture chez les jeunes.
- Stimuler la créativité des jeunes du territoire.

Destinataires du projet

Les résidents du territoire, notamment de 4 à 17 ans et les responsables bénévoles ou non de nos bibliothèques.

Bénéficiaires du projet

Les municipalités de la MRC et les bibliothèques municipales du territoire, les abonnés et la population en général.

Échéanciers

Le projet s'inscrit dans les trois années du plan d'action de la manière suivante :

- An 1 Préparer une nouvelle série de trois activités gratuites dans les bibliothèques en faisant un effort particulier de sensibilisation auprès des élus.
Préparer la promotion des coups de cœur des responsables, des élus et des personnalités du territoire.
Distribution des signets « Coup de cœur » aux responsables.
Préparation et tenue du concours « Trouver un nom ».
- An 2 Préparer une nouvelle série de trois activités gratuites dans les bibliothèques en faisant un effort particulier de sensibilisation auprès des élus.
Préparer la promotion des coups de cœur des responsables, des élus et des personnalités du territoire.
Nouvelle distribution des signets « Coup de cœur » aux responsables.
Diffusion des textes et des dessins des gagnants de notre concours.
- An 3 Préparer une nouvelle série de trois activités gratuites dans les bibliothèques en faisant un effort particulier de sensibilisation auprès des élus.
Préparer la promotion des coups de cœur des responsables, des élus et des personnalités du territoire.
Nouvelle distribution des signets « Coup de cœur » aux responsables.

Prévisions budgétaires

Financement				
	An 1	An 2	An 3	Total
MRC	12 750 \$	12 750 \$	12 750 \$	38 250 \$
MCCCCF	12 750 \$	12 750 \$	12 750 \$	38 250 \$
Total	25 500 \$	25 500 \$	25 500 \$	76 500 \$

Utilisation des fonds				
	An 1	An 2	An 3	Total
Animations	13 500 \$	13 500 \$	13 500 \$	40 500 \$
Coups de cœur	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	3 000 \$
Invitations aux élus	500 \$	500 \$	500 \$	1 500 \$
Concours	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	3 000 \$
Gestion administrative	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	15 000 \$
Publicité et promotion	4 500 \$	4 500 \$	4 500 \$	13 500 \$
Total	25 500 \$	25 500 \$	25 500 \$	76 500 \$

Partenaires potentiels

Outre l'apport financier, la réalisation de cette action dépend aussi de la contribution en temps ou en services de nos partenaires dans le développement culturel du territoire.

- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine
- Municipalités de la MRC
- Réseau BIBLIO

Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

Axes correspondants :

- Renforcer l'identité du territoire.
- Veiller à ce qu'il y ait sur tout le territoire une répartition judicieuse des initiatives culturelles.
- Permettre aux citoyens un plus grand accès à la culture tout en portant une attention particulière aux jeunes.
- Consolider et compléter les structures et équipements culturels du territoire.
- Promouvoir les arts et la culture.

Orientations correspondantes :

- Favoriser l'accès et le développement des bibliothèques municipales du territoire.
- Encourager les bibliothèques municipales à jouer un rôle accru en matière de formation dans le secteur des lettres et communications.
- Soutenir les bibliothèques municipales dans leurs rôles de diffuseurs.
- Consolider les différentes infrastructures déjà en place sur le territoire, et ce, dans tous les secteurs culturels.
- Encourager le maintien des bibliothèques dans chaque municipalité de la MRC.
- Participer à développer la connaissance et la sensibilisation de la population pour l'ensemble des disciplines culturelles, notamment en encourageant les bibliothèques municipales à jouer un rôle accru en matière de formation et de sensibilisation auprès des différents publics.

Secteur Lettres – Communications – Bibliothèques

Action 23

Projet-pilote de mise aux normes des bibliothèques municipales

Description

Par le biais d'un projet-pilote proposé par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine, les municipalités participantes pourront améliorer la situation de leurs bibliothèques municipales en fonction de projets adaptés à leurs besoins spécifiques qui seront déterminés individuellement tout au long de la démarche.

Objectifs

- Favoriser le développement et le maintien des habitudes de lectures, particulièrement chez les jeunes et les lecteurs occasionnels.
- Faciliter l'accès à la littérature et à l'Internet à toutes les couches de la population.
- Répondre plus adéquatement aux besoins d'informations et de connaissances des citoyens de tous les âges.
- Garantir aux non-lecteurs et aux populations en difficulté de lecture l'exercice de leurs droits fondamentaux à l'éducation et à la culture.
- Fournir à la population de la MRC un service de loisir individuel et gratuit plus adéquat et mieux adapté aux normes de sécurité et de confort reconnues.
- Offrir un service de proximité pour les personnes âgées ou à motricité réduite.
- Rendre les bibliothèques municipales plus accessibles.
- Participer à l'augmentation de la fréquentation des bibliothèques.
- Améliorer la qualité des services de bibliothèques municipales de Nicolet-Yamaska.
- Consolider et améliorer le parc d'infrastructures municipales du territoire.
- Aider les municipalités à se rapprocher des normes actuelles en matière des services de bibliothèques.

Destinataire du projet

La population de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Bénéficiaires du projet

La population de la MRC de Nicolet-Yamaska et les municipalités participantes.

Échéanciers

Le projet s'inscrit dans les trois années du plan d'action de la manière suivante :

- An 1 Compléter les différentes démarches pour la mise en application du projet-pilote.
- An 2 Traiter les dossiers municipaux au cas par cas.
- An 3 Traiter les dossiers municipaux au cas par cas.

Prévision budgétaire

Pour le moment, il est pratiquement impossible de déterminer les dépenses de ce projet-pilote en fonction de la répartition triennale du présent plan d'action. On peut cependant préciser que les prévisions totales sont de 3.8M \$.

Partenaires potentiels

Outre l'apport financier, la réalisation de cette action dépend aussi de la contribution en temps ou en services de nos partenaires dans le développement culturel du territoire.

- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine
- Réseau BIBLIO
- Municipalité de Baie-du-Febvre
- Municipalité de Grand-Saint-Esprit
- Municipalité de La Visitation-de-Yamaska
- Municipalité de Pierreville
- Municipalité de Saint-Célestin paroisse
- Municipalité de Saint-Célestin village
- Municipalité de Saint-François-du-Lac
- Municipalité de Saint-Léonard-d'Aston
- Municipalité de Saint-Wenceslas
- Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval
- Municipalité de Sainte-Monique
- Ville de Nicolet
- Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire

Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

Axes correspondants :

- Veiller à ce qu'il y ait sur tout le territoire une répartition judicieuse des initiatives culturelles.
- Permettre aux citoyens un plus grand accès à la culture.
- Consolider et compléter les structures et équipements culturels du territoire.

Orientations correspondantes :

- Encourager et soutenir le développement et la mise en place d'un réseau de lieux multifonctionnels et multisectoriels à travers tout le territoire.
- Favoriser l'accès et le développement des bibliothèques municipales du territoire.
- Encourager les bibliothèques municipales à jouer un rôle accru en matière de formation dans le secteur des lettres et communications.
- Soutenir les bibliothèques municipales dans leurs rôles de diffuseurs.
- Consolider les différentes infrastructures déjà en place sur le territoire.
- Soutenir le développement d'infrastructures et d'équipements nouveaux et complémentaires sur l'ensemble du territoire.
- Encourager le maintien des bibliothèques dans chaque municipalité de la MRC.

**RAPPEL DES AXES ET ORIENTATIONS
DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE
LA MRC DE NICOLET-YAMASKA**

Principes directeurs

La MRC de Nicolet-Yamaska possède des acquis et des potentialités en matière d'art, de patrimoine et de culture qu'il faut protéger, développer et mettre en valeur. Pour y parvenir, il faut mettre en place des conditions favorables parmi lesquelles figure en bonne place la présente politique culturelle. Des conditions qui favoriseront aussi le développement culturel et permettront de profiter au maximum des retombées économiques, sociales et touristiques qui sont parties intégrantes de ce type de développement. La MRC entend partager la responsabilité de ce développement avec les gouvernements, municipalités, différents organismes et regroupements concernés ainsi que l'ensemble des citoyens de son territoire.

Fortes de ces constatations, la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska repose sur les deux principes suivants autour desquels l'ensemble des maires a fait consensus :

- La culture est une constituante du développement équilibré d'un territoire et de ses citoyens ;
- La culture est nécessaire à l'affirmation d'une identité territoriale.

Axes d'intervention de la politique culturelle

Par sa politique culturelle, la MRC de Nicolet-Yamaska, dans le secteur culturel, entend :

- Renforcer l'identité du territoire ;
- Veiller à ce qu'il y ait sur tout le territoire une répartition judicieuse des initiatives culturelles ;
- Permettre aux citoyens un plus grand accès à la culture tout en portant une attention particulière aux jeunes ;
- Consolider et compléter les structures et équipements culturels du territoire ;
- Promouvoir les arts et la culture ;
- Protéger, préserver et mettre en valeur le patrimoine du territoire quel qu'il soit.

Orientations de la politique culturelle

Secteur général

- Encourager et soutenir le développement et la mise en place d'un réseau de lieux multifonctionnels et multisectoriels à travers tout le territoire ;
- Soutenir et faciliter le développement et l'installation de l'entrepreneuriat culturel sur l'ensemble du territoire ;
- Utiliser les pouvoirs et moyens législatifs dont disposent la MRC et ses municipalités pour développer le secteur culturel, protéger et conserver le patrimoine du territoire ;
- Amener les municipalités à prévoir un budget distinct pour la culture ;

- Participer à développer la connaissance et la sensibilisation de la population pour l'ensemble des disciplines culturelles, notamment en encourageant les bibliothèques municipales à jouer un rôle accru en matière de formation et de sensibilisation auprès de publics différents ;
- Reconnaître et soutenir les efforts de transmission du savoir dans les différents secteurs culturels.

Secteur Arts de la scène

- Collaborer à établir un réseau de diffusion pour les productions locales ;
- Favoriser la présentation régulière de spectacles professionnels sur le territoire ;
- Reconnaître l'importance de l'existence d'une salle de spectacles professionnelle ayant un caractère régional et soutenir celle-ci dans son développement en collaboration avec les instances concernées.

Secteur Arts visuels

- Participer à faire connaître et promouvoir l'art auprès de la population ;
- Participer à mettre en valeur et faire connaître la production des professionnels et amateurs en arts visuels du territoire ;
- Favoriser la diffusion régulière de la production des artistes locaux en arts visuels.

Secteur Artisanat

- Participer à mettre en valeur et faire connaître le travail des artisans du territoire ;
- Faciliter la diffusion du travail des artisans du territoire ;
- Encourager le travail des regroupements d'artisans en préservant leurs locaux de travail.

Secteur Métiers d'art

- Participer à mettre en valeur et faire connaître la production des professionnels et amateurs en métiers d'art du territoire ;
- Faciliter la diffusion locale de la production professionnelle des gens des métiers d'art du territoire.

Secteur Histoire et patrimoine

- Encourager l'émergence de regroupements et d'organisations intéressés par la recherche en histoire et patrimoine ;
- Travailler à compléter et mettre à jour la recherche en histoire et patrimoine ;
- Participer à rendre accessible le savoir d'intérêt local et en favoriser la transmission ;
- S'assurer de protéger le patrimoine religieux du territoire compte tenu de l'urgence de la situation, et ce, en collaboration avec toutes les instances concernées ;
- Soutenir les efforts de protection et de conservation du patrimoine bâti et naturel sur le territoire ;
- Veiller à sauvegarder le savoir-faire et le savoir-être des gens du territoire (patrimoine vivant) ;

- Soutenir la mise en valeur du patrimoine sous toutes ses formes en partenariat avec les différents intervenants du territoire.

Secteur Lettres et communications

- Participer à mettre en valeur et faire connaître la production des professionnels et amateurs des lettres et communications du territoire ;
- Faciliter la mise en place et le développement des moyens de communications efficaces et des nouvelles technologies ;
- Faire connaître les activités culturelles et les lieux historiques de la MRC de Nicolet-Yamaska aux différents médias d'ici et d'ailleurs ;
- Favoriser l'accès et le développement des bibliothèques municipales du territoire ;
- Encourager les bibliothèques municipales à jouer un rôle accru en matière de formation dans le secteur des lettres et communications ;
- Soutenir les bibliothèques municipales dans leurs rôles de diffuseurs.

Secteur Infrastructures et équipements

- Consolider les différentes infrastructures déjà en place sur le territoire, et ce, dans tous les secteurs culturels ;
- Soutenir le développement d'infrastructures et d'équipements nouveaux et complémentaires sur l'ensemble du territoire ;
- Encourager le maintien des bibliothèques dans chaque municipalité de la MRC

